

# Près d'un accident mortel sur cinq est dû à la vitesse.

La vitesse provoque et aggrave les accidents. Elle les provoque car elle réduit les possibilités de manœuvrer à temps. Elle les aggrave puisque plus on roule vite plus le choc est violent et plus les conséquences sont dramatiques.

## LES SANCTIONS

PRINCIPAUX DÉLITS ET INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE	AMENDE	RETRAIT DE POINTS (1)	SUSPENSION DU PERMIS (1)	IMMOBILISATION / CONFISCATION DU VÉHICULE (2)	PRISON (1)
Non-respect des distances de sécurité entre 2 véhicules	135 € (3)	3 points	3 ans	-	-
Dépassement inférieur à 20km/h de la vitesse max. autorisée hors agglomération	68 € (4)	1 point	-	-	-
Dépassement inférieur à 20km/h de la vitesse max. autorisée en agglomération (lorsque la vitesse est limitée à 50km/h ou moins)	135 € (3)	1 point	-	-	-
Dépassement de 20 à moins de 30km/h de la vitesse max. autorisée	135 € (3)	2 points	-	-	-
Dépassement de 30 à moins de 40km/h	135 € (3)	3 points	3 ans	-	-
Dépassement de 40 à moins de 50km/h	135 € (3)	4 points	3 ans	-	-
Dépassement égal ou sup. à 50km/h	1 500 €	6 points	3 ans	Confiscation	-
Récidive de dépassement égal ou sup. à 50km/h	3 750 €	6 points	10 ans	Immobilisation /confiscation	3 mois
Blessures involontaires entraînant une incapacité totale de travail de 3 mois au moins	75 000 €	6 points	-	Immobilisation /confiscation	5 ans

(1) Il s'agit d'un maximum. Le juge reste libre de prononcer la sanction qui lui paraît la plus appropriée.

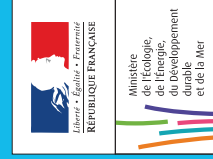
(2) Non cumulable avec une peine de prison ou une amende.

(3) Amende minorée à 90 € si payée immédiatement.

(4) Amende minorée à 45 € si payée immédiatement.

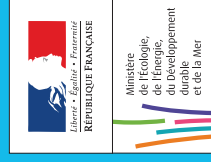
En savoir plus ?

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



Délégation à la sécurité et à la circulation routières  
Place des Degrés – Tour Pascal B – 92055 LA DEFENSE CEDEX

## LA VITESSE CONNAISSEZ-VOUS SES EFFETS ET SES RISQUES ?



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Les informations figurant dans ce document sont données à titre indicatif.

Délégation à la Sécurité et à la Circulation routières - Lowe STRAUS - RCS PARIS B 562 111 732 - SEPTEMBRE 2010